

UN CONGRÈS POUR PLONGER AU CŒUR DES FLUX

« L'expert-comptable au cœur des flux » : telle est la thématique du prochain congrès de l'Ordre, organisé à Paris du 25 au 27 septembre prochain. Un événement qui donnera aux participants les clés indispensables pour comprendre ces flux, en assurer une gestion efficace et en faire autant d'opportunités de développement pour leur cabinet. Explications des trois rapporteurs de ce 74^e Congrès, Sanaa Moussaïd, Dominique Perier et Fabrice Heuvrard.



Les rapporteurs du 74^e Congrès : (de g. à dr.) Dominique Perier, Sanaa Moussaïd et Fabrice Heuvrard

Le thème du prochain congrès est « l'expert-comptable au cœur des flux ». Pourquoi ces flux représentent-ils une opportunité stratégique pour développer les activités des cabinets ?

Sanaa Moussaïd : Le temps où les flux provenaient de seulement un ou deux canaux différents est révolu. Ils se sont multipliés. Les clients peuvent avoir, par exemple, un outil de facturation, un second pour les stocks, un troisième pour la gestion des collaborateurs... Des flux peuvent par ailleurs provenir des réseaux sociaux, du site web de l'entreprise... C'est une opportunité pour les experts-comptables : nous pouvons devenir intégrateurs de tous ces flux. Les clients feront ainsi appel à nous pour analyser, structurer toutes ces données, puis finalement leur restituer sous un format adéquat. Tout cela nous apporte, dans le même temps, une belle connaissance de l'entreprise.

Si nombre de ces flux sont digitaux, le congrès doit être l'occasion de montrer que c'est bien l'humain qui doit être au cœur des réflexions et du système et, en premier lieu, l'expert-comptable, amené à devenir un véritable « hub »...

Dominique Perier : L'expert-comptable doit en effet prendre une place centrale. Il était jusqu'à il y a peu en bout de chaîne. L'entreprise envoyait les documents au cabinet, puis ce dernier les traitait. Les choses vont changer demain. Si ce sont les experts-comptables qui réalisent les factures électroniques, ils seront à l'origine des éléments produits. De même, si les experts-comptables sont chargés pour le compte des clients de réaliser des opérations (récupération d'éléments auprès de la banque...), ils auront accès à de nombreuses informations et deviendront, dans le même temps, indispensables.

Mais réfléchir sur l'humain, c'est également s'intéresser aux profils présents dans les cabinets. Nous avons aujourd'hui des collaborateurs spécialistes des questions comptables, sociales, juridiques, fiscales et producteurs d'informations davantage fiscales, sociales (donc déclaratives) que de gestion et prospectives, au service des clients. Pour profiter de la multiplication des flux, il faudra demain nous organiser différemment. De nouveaux métiers, comme data scientist, pourront apparaître dans les cabinets.

Fabrice Heuvrard : L'importance de l'humain est, par ailleurs, confirmée par les demandes récurrentes de nos clients : ils souhaitent que nous soyons plus présents et nous appellent à davantage de proximité. Et c'est justement en sachant répondre à cette demande de disponibilité que nous pourrons pérenniser notre relation d'affaires avec nos clients.

Pour accompagner au mieux ses clients, l'expert-comptable peut donc devenir un expert de la donnée ?

F. H. : Il n'est bien sûr pas question que tous les experts-comptables le deviennent. Ceux souhaitant s'engager dans cette voie le feront avant tout par appétence pour le sujet. Dès lors, ils auront une opportunité importante pour développer de nouvelles activités au sein de leur cabinet. On peut d'ailleurs imaginer que certains deviendront des spécialistes identifiés comme tels par leurs confrères experts-comptables. Lesquels leur confieront des data qui, une fois agglomérées, leur seront restituées dans le respect de notre déontologie.

D. P. : Cet expert de la donnée devra travailler sur deux types d'informations : tout d'abord les données fiscales, comptables, sociales ou juridiques qu'il récupérera. Mais il pourra également se pencher sur d'autres éléments. Avec l'arrivée de la facture électronique, il aura la possibilité d'extraire des data liées à la production de ses clients. Dans le cas d'un boulanger, par exemple, savoir qu'il achète tel type de farine. Il pourra avoir également connaissance d'éventuelles embauches dans son secteur économique ou géographique... Autant de données qui lui permettront de proposer un vrai accompagnement.

Comment le congrès va-t-il accompagner concrètement les experts-comptables dans cette nécessaire adaptation de leur activité et dans la prise en compte de ces flux ?

S. M. : Les congressistes pourront bien sûr assister à de nombreux rendez-vous (conférences, ateliers...). Mais ils auront également accès à un espace démonstration pour leur permettre d'en savoir plus sur de nombreuses solutions (un outil de business intelligence par exemple). Ils pourront comprendre très concrètement l'apport de telle ou telle innovation. Ils auront aussi l'occasion au fil du congrès d'apprendre des gestes simples, pouvant être mis en application tout de suite, par exemple, le chiffrement de leurs mails, afin de les sécuriser.

Dans le même temps, nous réfléchissons actuellement à accompagner ceux qui ne sont pas présents sur le congrès. Tout expert-comptable inscrit pourrait ainsi permettre à son collaborateur de suivre deux formations en streaming. De même, les conférences filmées lors du congrès pourraient être accessibles en ligne.

F. H. : Des outils pratiques seront aussi déployés pour aider les congressistes souhaitant s'équiper. Nous mettrons ainsi à leur disposition une série de questions clés qu'il faut se poser lorsqu'on souhaite, par exemple, acheter un logiciel. Est-il bien compatible avec le RGPD ? Permet-il la portabilité des données ? Ils pourront acquérir des réflexes grâce à ce questionnaire pour mieux choisir les outils numériques de leur cabinet.

Le congrès ambitionne de s'adresser tant aux experts-comptables qui ont déjà entrepris leur mutation numérique qu'aux cabinets qui n'ont pas encore entamé cette transition. Comment cela va-t-il s'orchestrer ?

S. M. : Nous souhaitons pour ce faire structurer ce congrès autour de trois axes : le cabinet contemporain d'aujourd'hui, moderne, celui de demain et, enfin futuriste : celui d'après-demain. En fonction de leur degré de maturité sur les questions liées à la transition numérique, les congressistes pourront choisir un programme différent. Un expert-comptable à la pointe sur ces sujets pourra s'orienter vers les ateliers proposés dans le cadre du "cabinet d'après-demain" et ainsi, prendre de la hauteur sur la thématique du congrès. Il pourra, par exemple, approfondir ses connaissances sur la big data. Un autre, n'ayant pas opéré sa mutation digitale, aura accès à des ateliers très pratiques, sur Excel par exemple, et acquerra des outils à la prise en main relativement simple.

D. P. : Nous souhaitons que tous les participants aient accès à un parcours qui corresponde vraiment à leur degré de réflexion, la stratégie de leur cabinet et leur niveau de digitalisation. Nous allons d'ailleurs mettre à leur disposition un service d'assistance téléphonique qui leur permettra de poser des questions et de se faire accompagner dans le choix des conférences et ateliers, au plus près de leurs besoins.

LES FLUX AU CŒUR DES CONGRÈS DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

Depuis l'origine des congrès de l'Ordre des experts-comptables, les flux, dans leur acception universelle, ont été au cœur de nombreuses thématiques de ces événements annuels et ont maintes fois été sous-jacents à d'autres.

Sur les congrès organisés par la profession depuis l'origine, 13 ont abordé, directement ou indirectement, une thématique en lien avec les flux, qu'ils soient économiques

(comptables et financiers, notamment), informatiques, humains (relatifs aux collaborateurs notamment), informatiques (données).

Le tableau ci-dessous liste ces 13 congrès (dont le premier et le dernier sont séparés par une soixantaine d'années) tout en indiquant le thème précis et le lieu.

Date	Lieu	Thème	Type de flux
1958	Bordeaux	Ratios, statistiques et conjonctures	Économiques Informatifs
1959	Nancy	La mécanographie au service de l'entreprise	Économiques Informatiques
1971	Paris	Informatique de gestion et comptabilité	Économiques Informatiques
1973	Deauville	L'expert-comptable dans l'économie nationale et l'Europe de demain	Économiques
1982	Nancy	La fonction financière et le plan comptable général 1982	Économiques
1984	Nice	Comptabilité et perspectives. Réponses comptables aux nouveaux besoins d'information	Économiques Informatifs
1988	Strasbourg	Le système d'information de l'entreprise : rôle de l'expert-comptable	Informatiques Informatifs
1993	Nantes	L'Europe des entreprises, une chance pour la profession comptable	Économiques
2002	Montpellier	L'art de se connecter	Informatiques Informatifs
2007	Lille	Europe et entreprises, des opportunités pour l'expert-comptable	Économiques
2009	Nantes	De la comptabilité à la finance. La relance par la confiance	Économiques
2013	Dijon	Les compétences au service de la performance	Flux humains
2015	Paris	L'expert-comptable numérique	Économiques Informatiques
2019	Paris	L'expert-comptable au cœur des flux	Économiques Informatiques Humains Informatifs

Si les flux ont donc souvent été au cœur des thématiques des congrès, les rapporteurs du prochain congrès, Sanaa Moussaïd, Dominique Perier et Fabrice Heuvrad, placent l'expert-comptable au cœur des flux.

➤ **Rendez-vous les 25, 26 et 27 septembre 2019 au Palais des congrès de Paris.**